

Réunion du Conseil Municipal
Du 26 mars 2018 à 20h
Compte rendu de séance

Le Conseil Municipal s'est réuni le 26 mars 2018 à la Mairie sur convocation en date du 19/03/2018 sous la présidence du Maire M. Alain BLOND.

Présents : M. BLOND, M. CHALARD, M. GERMOND, M. SOURY, M. PATAUD, M. GARREAU, M. SALAGNAD, VARACHAUD, Mme MORANGE, Mme BOUGOUIN, Mme DEXET, Mme GUINEBERT, Mme LAURENT, Mme RIVAUD, Mme ILAHA-ITEMA.

Procurations : Néant

Ouverture de la séance à 20h.

Mme ILAHA-ITEMA est désignée secrétaire de séance.

M. le Maire demande s'il y a des observations sur le PV de séance du 15/02//2018. Le PV de séance est approuvé par 12 voix POUR et 3 Abstentions (les absents à la séance)

Le Maire fait part des décisions qu'il a prises dans le cadre de ses délégations durant le 4^e T 2017 et le 1^{er} T 2018.

Période	N°	Date	N° Délégation	OBJET	décision	Avant
4 ^e T 2017	8	15/11/2017	12	renouvellement convention SIRPA	0,80€/hab	0,50€/hab

Période	N°	Date	N° Délégation	OBJET	décision	Avant
1 ^{er} T 2018	1	11/01/2018	8	renouvellement convention assistance juridique	1300€ HT/an	idem
	2	06/02/2018	12	renouveau adhésion Conservatoire d'Espaces naturels du Limousin	120 €	idem
	3	16/02/2018	1	choix du bureau GEONAT pour l'étude sur le devenir des plans d'eau	4162,50€ HT	
	4	15/03/2018	1	choix de CEE pour maîtrise d'œuvre place Ave Pasteur	3000,00€ HT	

M. MASSON, trésorier est excusé. M. BLOND propose que le président de séance pour les votes des comptes de gestion et administratifs soit M. GERMOND, ce qui est approuvé à l'unanimité.

Dossier 1 : Budget principal : Vote du compte de gestion 2017

M. GERMOND présente le compte de gestion 2017 du budget principal.

Section investissement :

Recettes nettes : 932 935,67€

Dépenses nettes : 939 302,81€

Déficit d'investissement de l'exercice de **6 367,14€**.

Report excédent 2016 : 216 330,84€

Résultat cumulé : **209 963,70€**

Restes à réaliser dépenses : 458 231,29€

Restes à réaliser recettes : 56 205€

Total restes à réaliser : - 402 026,29€

Besoin de financement : **192 062,59€**

Section fonctionnement :

Recettes nettes : 1 539 266,23€

Dépenses nettes : 1 083 305,27€

Excédent de fonctionnement de l'exercice de **455 960,96€**.

Report excédent 2016 : 1 041 031,10€

Part affectée : - 748 332,16€

Résultat cumulé : **748 659,90€**

Affectation obligatoire à l'investissement : **192 062,59€**

Complément libre d'affectation : **556 597,31€**

M. GERMOND précise que ces chiffres sont identiques au compte administratif.

Il passe au vote. Le compte de gestion 2017 est approuvé à l'unanimité.

Dossier 2 : Budget principal : Vote du compte administratif 2017

M. GERMOND présente le compte administratif 2017.

Il présente d'abord le fonctionnement par chapitre et fait remarquer que l'on retrouve :

- Les dépenses de fonctionnement de l'exercice à hauteur de 1 083 305,27€
- Les recettes de fonctionnement de l'exercice à hauteur de 1 539 266,23€

M. GERMOND indique que les dépenses ont diminué de 0,61% par rapport à 2016 pendant que les recettes ont augmenté de 0,10%.

M. GERMOND présente ensuite les différents programmes de l'investissement 2017 (Ave Pasteur, Rue Sadi Carnot, Sanitaires école primaire, zone 30 notamment) :

- Les dépenses d'investissement de l'exercice à hauteur de 939 302,81€
- Les recettes d'investissement de l'exercice à hauteur de 932 935,67€ soit un déficit de 6 367,14€. Avec le report de 2016, il y a un excédent cumulé de **209 963,70€**.

Le Maire sort de la salle le temps du vote. Le compte administratif du budget principal est voté à l'unanimité.
Le Maire revient dans la salle.

Dossier 3 : Budget principal : Affectation du résultat

Besoin de financement section investissement : **192 062,59€**

Résultat cumulé section de fonctionnement : **748 659,90€**

Affectation obligatoire à l'investissement : **192 062,59€**

Complément libre d'affectation : **556 597,31€**

Il est proposé d'affecter cette somme à l'excédent reporté de fonctionnement sur le budget 2018. Cette affectation est votée à l'unanimité.

Dossier 4 : Budget Assainissement : Vote du compte de gestion 2017

M. GERMOND présente le compte de gestion 2017 du budget annexe de l'assainissement.

Section investissement :

Recettes nettes : 50851,63€

Dépenses nettes : 156 888,15€

Déficit d'investissement de l'exercice de **106 036,52€**.

Report excédent 2016 : 67 088,80€

Résultat cumulé : **-38 947,72€**

Restes à réaliser dépenses : 63 776,80€

Restes à réaliser recettes : 61 849€

Total restes à réaliser : - 1927,80€

Besoin de financement : **40 875,52€**

Section fonctionnement :

Recettes nettes : 34 222,29€

Dépenses nettes : 23 969,87€

Excédent de fonctionnement de l'exercice de **10 252,42€**.

Report excédent 2016 : 22 812,78€

Part affectée : 0€

Résultat cumulé : **33 065,20€**

Affectation obligatoire à l'investissement : **33 065,20€**

Complément libre d'affectation : **0€**

M. GERMOND passe au vote. Le compte de gestion du budget annexe de l'Assainissement 2017 est approuvé à l'unanimité.

Dossier 5 : Budget Assainissement : Vote du compte administratif 2017

M. GERMOND précise que les chiffres sont identiques au compte de gestion.

Pour les mêmes raisons que pour le budget principal certains réseaux liés à des programmes d'investissement sont dans les restes à réaliser (Ave Pasteur, terrain de la Borie).

Le Maire sort de la salle le temps du vote. M. GERMOND passe au vote. Le compte administratif du budget annexe de l'Assainissement 2017 est approuvé à l'unanimité.

Le Maire revient dans la salle.

Dossier 6 : Budget Assainissement : Affectation du résultat

Besoin de financement section investissement : **40 875,52€**

Résultat cumulé section de fonctionnement : **33 065,20€**

Affectation obligatoire à l'investissement : **33 065,20€**

Complément libre d'affectation : **0€**

Cette affectation est votée à l'unanimité.

Dossier 7 : Budget lotissement de Maison Neuve II : Vote du compte de gestion 2017

M. GERMOND présente le compte de gestion 2017 du budget annexe du lotissement de Maison Neuve.

Il rappelle la vente des derniers lots réalisée en 2017.

Section investissement :

Recettes nettes : 15 413,77€

Dépenses nettes : 0€

Excédent d'investissement de l'exercice de **15 413,77€**.

Report déficit 2015 : - 29 982,77€

Résultat cumulé : **0€**

Besoin de financement : **0€**

Section fonctionnement :

Recettes nettes : 39 992€

Dépenses nettes : 22 078,77€

Excédent de fonctionnement de l'exercice de **17 913,23€**.

Report 2016 : 0€

Part affectée : 0€

M. GERMOND passe au vote. Le compte de gestion 2017 du budget annexe du lotissement de Maison Neuve est approuvé à l'unanimité.

Dossier 8 : Budget lotissement de Maison Neuve II : Vote du compte administratif 2017

M. GERMOND précise que les chiffres sont identiques au compte de gestion.

Le Maire sort de la salle le temps du vote. M. GERMOND passe au vote. Le compte administratif du budget annexe du Lotissement de Maison Neuve est approuvé à l'unanimité.

Le Maire revient dans la salle.

Dossier 9 : Budget lotissement de Maison Neuve II : Affectation du résultat

M. GERMOND explique que les opérations de ce lotissement étant terminées, le budget peut être clôturé et l'excédent affecté au budget principal.

Cette affectation est votée à l'unanimité.

Dossier 10 : Budget lotissement de La Borie : Vote du compte de gestion 2017

M. GERMOND présente le compte de gestion 2017 du budget annexe du lotissement de La Borie.

Il rappelle la vente du lot de la pharmacie réalisée en 2017.

Section investissement :

Recettes nettes : 136 964,35€

Dépenses nettes : 63 861,60€

Excédent d'investissement de l'exercice de **73 102,75€**.

Besoin de financement : **0€**

Section fonctionnement :

Recettes nettes : 85 169,13€

Dépenses nettes : 85 169,13€

Résultat de l'exercice de **0€**.

M. GERMOND passe au vote. Le compte de gestion 2017 du budget annexe du lotissement de La Borie est approuvé à l'unanimité.

Dossier 11 : Budget lotissement de La Borie : Vote du compte administratif 2017

M. GERMOND précise que les chiffres sont identiques au compte de gestion.

Le Maire sort de la salle le temps du vote. M. GERMOND passe au vote. Le compte administratif du budget annexe du Lotissement de La Borie est approuvé par 13 voix POUR et 1 ABSTENTION (M.PATAUD).

Le Maire revient dans la salle.

Dossier 12 : Budget Station Essence : Vote du compte de gestion 2017

M. GERMOND présente le compte de gestion 2017 du budget annexe de la station-essence.

Section investissement :

Recettes nettes : 162 000€

Dépenses nettes : 91 333,76€

Excédent d'investissement de l'exercice de **70 666,24€**.

Restes à réaliser dépenses : 321 329,24€

Restes à réaliser recettes : 250 663,00€

Total restes à réaliser : - 70 666,24€

Besoin de financement : **0€**

Section fonctionnement :

Recettes nettes : 1 904,35€

Dépenses nettes : 641,90€

Excédent de fonctionnement de l'exercice de **1 262,45€**.

Affectation obligatoire à l'investissement : **0€**

Complément libre d'affectation : **1 262,45€**

M. GERMOND passe au vote. Le compte de gestion du budget annexe de la station essence 2017 est approuvé à l'unanimité.

Dossier 13 : Budget Station essence : Vote du compte administratif 2017

M. GERMOND précise que les chiffres sont identiques au compte de gestion.

Le Maire sort de la salle le temps du vote. M. GERMOND passe au vote. Le compte administratif du budget annexe de la station-essence 2017 est approuvé à l'unanimité.

Le Maire revient dans la salle.

Dossier 14 : Station essence : Affectation du résultat

Besoin de financement section investissement : **0€**

Résultat section de fonctionnement : **1 262,45€**

Affectation obligatoire à l'investissement : **0€**

Complément libre d'affectation au 002 du BP 2018 : **1262,45€**

Cette affectation est votée à l'unanimité.

Dossier 15 : Sanitaires Ecole : avenant N°2 Lot 6

Le Maire présente un avenant d'augmentation concernant le lot 6 Plomberie-Sanitaire :

Attributaire : SARL Michel BARGET 87620 SEREILHAC

Marché initial du 26/07/2017 Montant : 11 375,40€ HT

Avenant N°1 Montant : 761,55€ HT

Avenant N°2 Montant : 693,04€ HT

Nouveau montant du marché **12 829,99€ HT**

Objet : Moins-value 1 plan de toilette 2 vasques et 1 urinoir ; plus-value 2 plans de toilette 1 vasque, 1 lave mains, 1 mitigeur et inversion des radiateurs.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte l'avenant présenté et autorise le Maire à le signer.

Dossier 16 : Aménagement Ave Pasteur : Avenant N°2 marché de travaux

Le Maire présente un avenant de diminution concernant le marché de travaux de CMCTP :

Attributaire : CMCTP 87310 SAINT-LAURENT-sur-GORRE

Marché initial du 03/03/2017 Montant : 204 892,40€ HT

Avenant N°1 Montant : 2 735,00€ HT

Avenant N°2 Montant : -7 698,50€ HT

Nouveau montant du marché 199 928,90€ HT

Objet : Modification du projet induisant des réductions dans la masse des travaux à hauteur de 2%.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte l'avenant présenté et autorise le Maire à le signer.

Dossier 17 : Signalétique : commande complémentaire

M. le Maire rappelle à l'Assemblée le choix de l'entreprise MALINVAUD à Limoges pour le programme de changement de la signalétique dans le centre-bourg par délibération n°1 du 11/10/2017. Il indique que la 2^{ème} tranche de ce programme s'élève à 9 159,00€ HT.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la 2^{ème} tranche du projet présentée et autorise le Maire à signer le devis d'un montant de 9 159,00€ HT.

Dossier 18 : Marché de fournitures de repas au restaurant scolaire

M. le Maire explique que le marché actuel vient à échéance fin avril 2018. Il précise qu'il a été décidé que la Commune passerait un marché avec un attributaire seule et non en groupement de commandes avec la CCOL comme auparavant. Il précise que la Commune était de toute façon le plus gros client du groupement avec environ 12 840 repas annuels. Le marché serait d'une durée de 3 ans pour un montant d'environ 183 000€ et l'appel d'offre serait lancé suivant la procédure adaptée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 13 voix POUR et 2 Abstentions (MM. PATAUD et GARREAU) Autorise le Maire à lancer l'appel d'offre et à choisir le prestataire après avis de la commission d'appel d'offres.

Dossier 19 : Syndicat Mixte Vienne-Gorre : modification des statuts

M. le Maire présente les nouveaux statuts du Syndicat mixte Vienne-Gorre.

A l'unanimité, l'Assemblée les accepte.

Dossier 20 : Syndicat Mixte Vienne-Gorre : désignation des délégués

M. le Maire explique que suivant les nouveaux statuts la Commune doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant par compétence c'est-à-dire pour la Voirie (chemins ruraux) et les Transports scolaires ; les Rivières étant la compétence de la CCOL. M. le Maire propose de reconduire les délégués précédents comme suit :

COMPETENCE	Délégué titulaire	Délégué suppléant
Chemins ruraux	M. BLOND Alain	Mme MORANGE Marie-Laurence
Transports Scolaires	M. VARACHAUD Pierre	M. GARREAU Jean-Paul

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les désignations proposées.

Dossier 21 : Recrutement pour besoin saisonnier au CMJ

M. le Maire explique que le contrat de l'animateur du Conseil Municipal des Jeunes arrive à échéance et qu'il faut de nouveau délibérer pour le renouveler.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de créer un poste pour besoin saisonnier auprès du CMJ. Cependant le contrat ne sera établi que pour 3 mois dans un 1^{er} temps.

Dossier 22 : Création de poste d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe TC

M. le Maire propose de créer un poste d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe à temps complet, M. BOULEGUE ayant les conditions nécessaires pour y être nommé. La CAP a donné un avis favorable le 15/03/2018.

A l'unanimité le Conseil Municipal décide de créer un poste d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe à temps complet à compter du 01/04/2018.

Dossier 23 : Ecole semaine de 4 jours

M. le Maire fait part à l'Assemblée du conseil d'école du RPI Gorre/St-Laurent/Gorre du 01/03/2018 où la question de la modification des rythmes scolaires à la rentrée 2018-2019 a été abordée.

Lors de ce conseil d'école a été présentée la synthèse des réponses au questionnaire transmis à toutes les familles dont la majorité s'est prononcée en faveur de la semaine à 4 jours.

Il explique qu'à l'issue du vote qui s'est déroulé lors de cette séance par 7 voix POUR la semaine à 4,5 jours et 9 voix et 1 abstention POUR la semaine à 4 jours, le conseil d'école s'est prononcé à la majorité pour un retour à la semaine de 4 jours.

Il demande maintenant à l'Assemblée de se prononcer. Il indique que si le conseil d'école et le conseil municipal sont en désaccord, c'est l'organisation actuelle qui reste en place.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix POUR, 1 CONTRE (M. SALAGNAD) et 1 Abstention (Mme BOUGOUIN) décide un retour de la semaine à 4 jours dans l'organisation des rythmes scolaires de la rentrée 2018-2019.

Dossier 24 : Comité de Jumelage

M. le Maire fait part à l'Assemblée d'un courrier de la Communauté de Communes Ouest Limousin demandant à la Commune de Saint-Laurent/Gorre son avis relatif à la poursuite du jumelage avec la Commune de Weihenzell au niveau local suivant le souhait exprimé par la Commune de Weihenzell par lettre du 14/12/2017.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité donne un avis favorable à la poursuite du jumelage avec la Commune de Weihenzell au niveau local.